



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25
Fax : 02 32 90 92 06

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

Compte rendu sommaire du Conseil communautaire du 20 décembre 2016

Le treize décembre 2016 à dix-huit heures, le Conseil communautaire s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BRUMENT.

Le quorum n'étant plus réuni à partir de la question n° 15 inscrite à l'ordre du jour, le Conseil communautaire a, de nouveau, été légalement convoqué le quatorze décembre deux mil seize et s'est réuni, l'an deux mil seize, le vingt décembre à dix-huit heures, en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BRUMENT, pouvant ainsi délibérer valablement sans condition de quorum.

Présents : Jean-Jacques BRUMENT, Jean BAZIN, Franck SOTTOU, Daniel LEFEVRE, André GAUTIER, Gilles STIR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Annie PIMONT, Jean-Claude GROUT, Dominique BOULAIS (suppléante de Lionel AVISSE), Isabelle DUBUFRESNIL, Sandra JEANVOINE, Imelda VANDECANDELAERE, Christophe LOUCHEL, Guy SENEAL, Maryline FOURNIER, Nicolas LANGLOIS, Frédéric ELOY, Sabine AUDIGOU, Florent BUSSY, Lucien LECANU, Jolanta AVRIL, François LEFEBVRE, Marie-Catherine GAILLARD, Joël MENARD, Elodie ANGER, Virginie LEVASSEUR, Bernard BREBION, Christine GODEFROY, Véronique MPANDOU, René DESPREZ, Bérénice AMOURETTE, Bernard MACHEMEHL, Odile VILLARD.

Absents : Gill GERYL (donne procuration à Véronique MPANDOU), Marie-Laure DUFOUR (supplée par Gilles STIR), Annie OUVRY (donne procuration à Jean BAZIN), Lionel AVISSE (suppléé par Dominique BOULAIS), Bruno BIENAIME (donne procuration à Bernard MACHEMEHL), Claude FERCHAL, Michel MENAGER (donne procuration à Guy SENEAL), Sébastien JUMEL (donne procuration à François LEFEBVRE), Patricia RIDEL (donne procuration à Elodie ANGER), Emmanuelle CARU-CHARRETON (donne procuration à Frédéric ELOY), Frédéric WEISZ (donne procuration à Florent BUSSY), Marie-Luce BUICHE (donne procuration à Joël MENARD), Paquita CLAPISSON (donne procuration à Marie-Catherine GAILLARD), Patrick CAREL (donne procuration à Lucien LECANU), Isabelle BOUVIER-LAFOSSE, Claude PETITEVILLE (donne procuration à Odile VILLARD), Patrick BOULIER.

Secrétaire de Séance : Christophe LOUCHEL.

⇒ **Monsieur Christophe LOUCHEL, désignée secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires.**

⇒ **DÉLIBÉRATIONS**

RELATIONS HUMAINES

20-12-16/01 – RELATIONS HUMAINES – Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est décidé, à l'unanimité, d'instaurer un régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel selon les modalités visées dans la délibération et de verser l'IFSE mensuellement et le CIA annuellement en une ou deux fractions.

Monsieur le Président est autorisé à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis dans la délibération.

Il est précisé que la délibération abroge les dispositions contraires ou qui n'existent plus contenues dans les délibérations antérieures sur le régime indemnitaire.

Il est dit que les crédits nécessaires seront inscrits sur les budgets concernés.

20-12-16/02 – RELATIONS HUMAINES – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est approuvé, à l'unanimité, le renouvellement respectif des contrats de Directeur délégué du Pôle déchets et de l'accompagnatrice à l'emploi suivant les dispositions de l'article 3-3-2° et de l'article 3-3-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée supplémentaire de trois ans.

Monsieur le Président est autorisé à signer les contrats à intervenir et dont la rémunération est fixée respectivement à l'indice brut 621 – indice majoré 521 et à l'indice brut 486 – indice majoré 420.

Il est décidé de conclure un onzième contrat CUI-CAE mis en œuvre dans le cadre du recrutement de l'ambassadeur de tri issu du SMOMRE.

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention entre l'organisme pour le compte de l'Etat et Dieppe-Maritime, dont la rémunération mensuelle sera versée sur la base de 151,67 heures au taux horaire du SMIC actuellement en vigueur.

Il est approuvé la création d'un poste permanent à temps complet de Technicien Eau Assainissement de contractuel suivant les dispositions de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Monsieur le Président est autorisé à signer le contrat à intervenir dont la rémunération est fixée à l'indice brut 387 – indice majoré 354.

Il est approuvé la création d'un poste permanent à temps complet de Technicien Bâtiment contractuel suivant les dispositions de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Monsieur le Président est autorisé à signer le contrat à intervenir dont la rémunération est fixée à l'indice brut 387 – indice majoré 354.

Il est approuvé la création d'un poste permanent à temps complet de Directeur territorial titulaire.

Il est décidé d'appliquer le régime indemnitaire tel que délibéré correspondant aux postes créés.

Il est dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de Dieppe-Maritime et au budget des déchets ménagers et assimilés.

FINANCES

20-12-16/03 – FINANCES – Budget Assainissement 2016 – Autorisation de programme – Modificatif

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est approuvé, à 25 voix pour et 20 contre, la modification de l'autorisation de programme n° 1.

Le nouveau montant total des investissements s'élève à 15 620 607,22 €, répartis comme suit :

<i>Titre AP</i>	<i>N° AP</i>	<i>Montant des dépenses</i>	<i>Montant des recettes</i>	<i>Autofinancement</i>
<i>SDAC 2011-2020</i>	<i>01</i>	<i>15 620 607,22 €</i>	<i>4 429 586,88 €</i>	<i>11 191 020,34 €</i>

Il est dit que les dépenses résultant de cette autorisation de programme seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget assainissement de Dieppe-Maritime selon l'échéancier prévisionnel indiqué en annexe et seront susceptibles de variation compte tenu des aléas de mise en œuvre des différentes actions.

20-12-16/04 – FINANCES – Budget Assainissement 2016 – Décision modificative n°2**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Il est adopté, à 25 voix pour et 20 contre, la décision modificative n° 2 suivante du budget annexe Assainissement pour 2016 en section d'investissement :

Nature	Opération	Ges-tion-naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
21532	010104	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-265 000,00 €	
21562	010106	G14	R	Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	-8 200,00 €	
217532	010105	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-19 000,00 €	
217532	010306	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	4 500,00 €	
217532	010310	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-20 000,00 €	
217532	010403	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-2 000,00 €	
217532	010503	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-43 500,00 €	
217532	010504	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-10 000,00 €	
217532	010601	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement	-8 000,00 €	
2315	010303	G14	R	Installations, matériel et outillage techniques	-60 000,00 €	
2315		G14	R	Installations, matériel et outillage techniques	306 000,00 €	
020		G14	R	Dépenses imprévues	200,00 €	
13111	010104	G14	R	Subventions d'équipement – Agence de l'eau		-75 000,00 €
1681	010104	G14	R	Autres emprunts		-50 000,00 €
TOTAL					-125 000,00 €	-125 000,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

20-12-16/05 – FINANCES – Budget Eau 2016 – Autorisation de programme – Modificatif**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Il est approuvé, à 25 voix pour et 20 contre, la modification des autorisations de programme n° 1 - Renouvellement canalisation 2014-2020 et n°2 - SDAPE 2015-2020.

Le nouveau montant total des investissements s'élève à 6 072 531,68 € répartis comme suit :

Titre AP	N° AP	Montant des dépenses	Montant des recettes	Autofinancement
Renouvellement canalisation 2014-2020	01	3 115 800,25 €	0,00 €	3 115 800,25 €
SDAPE 2015-2020	02	2 956 731,43 €	0,00 €	2 956 731,43 €
Total		6 072 531,68 €	0,00 €	6 072 531,68 €

Il est dit que les dépenses résultant de cette autorisation de programme seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget Eau de Dieppe-Maritime selon l'échéancier prévisionnel indiqué en annexe et seront susceptibles de variation compte tenu des aléas de mise en œuvre des différentes actions.

20-12-16/06 – FINANCES – Budget Eau 2016 – Décision modificative n°2**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Il est adopté, à 25 voix pour et 20 contre, la décision modificative n° 2 suivante du budget annexe Eau pour 2016, en section d'investissement :

Nature	Opération	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
217531	010107	G13	R	Installations à caractère spécifique - Réseaux d'adduction d'eau	-25 000,00 €	
21451	020203	G13	R	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments d'exploitation	-2 000,00 €	
217451	020203	G13	R	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments d'exploitation	-37 500,00 €	
217561	010401	G13	R	Matériel spécifique d'exploitation - Réseaux d'adduction d'eau	-50 000,00 €	
21728	020209	G13	R	Agencements et aménagements de terrains – Autres Terrains	-224 000,00 €	
217451	020315	G13	R	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments d'exploitation	-95 000,00 €	
2317	020301	G13	R	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	-290 000,00 €	
2315		G13	R	Installations, matériel et outillage techniques	723 000,00 €	
020		G13	R	Dépenses imprévues	500,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

20-12-16/07 – FINANCES – Budget ZAE – Décision modificative n°2**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Il est adopté, à 25 voix pour et 20 contre, la décision modificative n° 2 suivante du budget annexe ZAE pour 2016 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
611	900105	G050105	R	Contrats de prestations de services avec des entreprises	810,00 €	
611	900102	G050102	R	Contrats de prestations de services avec des entreprises	710,00 €	
611	900104	G050104	R	Contrats de prestations de services avec des entreprises	710,00 €	
615228	900105	G050105	R	Entretien et réparations sur biens immobiliers – Autres bâtiments	5 300,00 €	
615228	900102	G050102	R	Entretien et réparations sur biens immobiliers – Autres bâtiments	4 600,00 €	
615228	900104	G050104	R	Entretien et réparations sur biens immobiliers – Autres bâtiments	1 400,00 €	
617	900105	G050105	R	Etudes et recherches	580,00 €	
617	900104	G050104	R	Etudes et recherches	240,00 €	
617	900102	G050102	R	Etudes et recherches	270,00 €	
6262	900103	G050103	R	Frais de télécommunications	1 000,00 €	
66112	900103	G050103	R	ICNE	1 500,00 €	
022	900105	G050105	R	Dépenses imprévues	-2 520,00 €	

022	900109	G0501	R	Dépenses imprévues	-2 900,00 €	
023	900109	G0501	O	Virement à la section d'investissement	- 8 000,00 €	
7788	900102	G050102	R	Autres produits exceptionnels divers		1 020,00 €
7788	900104	G050104	R	Autres produits exceptionnels divers		2 680,00 €
TOTAL					3 700,00 €	3 700,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) En section d'investissement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
165	900104	G050104	R	Dépôts et cautionnements	5 350,00 €	
2135	900105	G050105	R	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	9 500,00 €	
2181	900103	G050103	R	Installations générales, agencements et aménagements divers	-16 000,00 €	
2313	900103	G050103	R	Immobilisations corporelles en cours – Constructions	16 000,00 €	
2313	900113	G050113	R	Immobilisations corporelles en cours – Constructions	8 000,00 €	
020	900109	G0501	R	Dépenses imprévues	-22 820,00 €	
020	900105	G050105	R	Dépenses imprévues	-8 000,00 €	
165	900104	G050104	R	Dépôts et cautionnements		30,00 €

021	900109	G0501	O	Virement de la section de fonctionnement		-8 000,00 €
TOTAL						-7 970,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

20-12-16/08 – FINANCES – Budget ZAE 2017 – Investissements – Ouverture de crédits anticipée

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Monsieur le Président est autorisé, à 25 voix pour et 20 contre, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Les opérations qui nécessitent une ouverture de crédits avant le vote du budget de l'année 2017, pour un montant total de 25 000,00 € sont recensées dans le tableau ci-dessous :

<i>Nature</i>	<i>Fonction</i>	<i>Gestionnaire</i>	<i>Type (1)</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant HT</i>
020	900109	G0501	R	Crédits pour dépenses imprévues	10 000,00 €
2188	900109	G0501	R	Autres immobilisations corporelles	5 000,00 €
2313	900109	G0501	R	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	10 000,00 €
Total de l'ouverture anticipée de crédits d'investissement 2017					25 000,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

Il est que les crédits concernés seront inscrits au budget ZAE 2017 lors de son adoption.

20-12-16/09 – FINANCES – Reversement d'excédent du budget annexe « commercialisation de produits touristiques et dérivés » au budget principal de la régie Office de Tourisme Dieppe-Maritime pour 2016

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est approuvé, à 25 voix pour et 20 contre, le reversement d'excédent du budget annexe « commercialisation de produits touristiques et dérivés » au profit du budget principal de la régie Office de Tourisme Dieppe-Maritime à hauteur de 61 000 €.

Il est dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la régie Office de Tourisme Dieppe-Maritime et budget annexe « commercialisation de produits touristiques et dérivés » de la régie Office de Tourisme Dieppe-Maritime pour 2016.

20-12-16/10 – FINANCES – Budget Principal de la régie de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime 2017 – Investissements – Ouverture de crédits anticipée

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Monsieur le Président est autorisé, à 25 voix pour et 20 contre, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Les opérations qui nécessitent une ouverture de crédits avant le vote du budget de l'année 2017, pour un montant total de 21 000,00 € sont recensées dans le tableau ci-dessous :

<i>Nature</i>	<i>Fonction</i>	<i>Gestionnaire</i>	<i>Type (1)</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant TTC</i>
020		G0702	R	Crédits pour dépenses imprévues	3 000,00 €

2051		G0702	R	Nouveau logiciel global pour l'office (régie, boutique, billetterie)	16 000,00 €
2183		G0702	R	Renouvellement partiel du parc informatique	2 000,00 €
Total de l'ouverture anticipée de crédits d'investissement 2017					21 000,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

Il est dit que les crédits concernés seront inscrits au budget principal de l'Office de Tourisme 2017 lors de son adoption.

20-12-16/11 – FINANCES – Avance sur subvention de fonctionnement pour 2017 au Budget Principal de la régie de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est décidé, à 25 voix pour et 20 contre, de verser une avance sur la subvention de fonctionnement pour 2017, au budget principal de la régie « Office de Tourisme Dieppe-Maritime », correspondant à 60 % du montant de la subvention pour l'année 2016, soit 118 950,00 €, arrondie à 119 000 €.

Il est précisé que cette avance sera versée dès le rendu exécutoire de la délibération.

Il est dit que la dépense sera inscrite au budget principal de Dieppe-Maritime pour 2017 et la recette au budget principal de la régie « Office de Tourisme Dieppe-Maritime ».

20-12-16/12 – FINANCES – Budget Déchets ménagers – Proposition de huis clos et admission de créances éteintes

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Par un premier vote, à l'unanimité, il est décidé de ne pas siéger à huis clos.

Par un second vote, à 25 voix pour et 20 voix contre, il est décidé de déclarer irrécouvrables et d'admettre en créances éteintes, les titres de recettes désignés ci-dessous :

<i>Exercice</i>	<i>N° du titre</i>	<i>Objet du titre</i>	<i>Montant TTC</i>	<i>Justification d'admission en non-valeur</i>
2012	697	Redevance spéciale (Hautot sur Mer)	75,70 €	Liquidation judiciaire
2013	547	Redevance spéciale (Hautot sur Mer)	76,73 €	Liquidation judiciaire
2014	396	Redevance spéciale (Hautot sur Mer)	76,72 €	Liquidation judiciaire
<i>Total TTC</i>			<i>229,15 €</i>	

Il est dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget Déchets Ménagers et Assimilés pour l'exercice 2016.

20-12-16/13 – FINANCES – Budget Déchets Ménagers 2016 – Décision modificative n°3

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est adopté, à 25 voix pour et 20 contre, la décision modificative n° 3 suivante du budget Déchets Ménagers pour 2016 :

1) Zone de Dieppe :

- en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Ges- tion- naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
60632	81211	G22	R	Fournitures de petit équipement	1 000,00 €	
60636	81211	G22	R	Vêtements de travail	-2 000,00 €	
6068	81211	G22	R	Autres matières et fournitures	1 000,00 €	
6135	81211	G22	R	Locations mobilières	16 000,00 €	
66112	81211	G01	R	ICNE	1 500,00 €	
022	81211	G22	R	Dépenses imprévues	-17 500,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

- en section d'investissement :

Nature	Fonction	Ges- tion- naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
2152	81211	G22	R	Installations de voirie	-15 300,00 €	
21731	81211	G22	R	Installation générale, agencement sur bâtiment mis à disposition	-21 000,00 €	
Nature	Fonction	Ges- tion- naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
2182	81211	G22	R	Matériels de transport	-110 000,00 €	
10222	81211	G01	P	FCTVA		-23 000,00 €
1641	81211	G01	R	Emprunts en euros		-123 300,00 €
TOTAL					-146 300,00 €	-146 300,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) Zone de Hautôt-sur-Mer en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Ges- tion- naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
6542	81221	G22	R	Créances éteintes	230,00 €	
022	81221	G22	R	Dépenses imprévues	-230,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

3) Zone de Varengville-sur-Mer en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Ges- tion- naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
611	81223	G22	R	Contrats de prestation de service	3 700,00 €	
022	81223	G22	R	Dépenses imprévues	-3 700,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

20-12-16/14 – FINANCES – Budget du service annexe « déchets ménagers et assimilés » – Durée des amortissements

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est fixé, à 25 voix pour et 20 contre, la durée d'amortissement des immobilisations suivantes comme suit :

Nature de l'immobilisation	Durée de l'amortissement
Agencements et aménagements de terrains	15 ans

20-12-16/15 – FINANCES – Budget Déchets Ménagers et Assimilés 2017 – Investissements – Ouverture de crédits anticipée

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Monsieur le Président est autorisé, à 25 voix pour et 20 contre, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Le tableau ci-après recense les opérations qui nécessitent une ouverture de crédits avant le vote du budget de l'année 2017, pour un montant total de 246 000,00 €.

Nature	Fonction	Gestion- naire	Type (1)	Libellé	Montant TTC
020	81211	G22	R	Crédits pour dépenses imprévues	5 000,00 €
2182	81211	G22	R	Matériel de transport : Achat de lèves conteneurs	31 000,00 €
2188	81211	G22	R	Achat de conteneurs, colonnes aériennes et enterrées	210 000,00 €
Total de l'ouverture anticipée de crédits d'investissement 2017					246 000,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

Il est dit que les crédits concernés seront inscrits au budget déchets ménagers et assimilés 2017 lors de son adoption.

20-12-16/16 – FINANCES – Subvention exceptionnelle du budget principal au budget annexe des transports pour 2016

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est décidé, à 25 voix pour et 20 contre, d'attribuer, sur le budget principal de Dieppe-Maritime, une subvention exceptionnelle d'équilibre d'un montant prévisionnel de 860 000 € au budget annexe des transports pour 2016, pour financer le solde des dépenses liées aux transports urbains et scolaires.

Il est dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de Dieppe-Maritime pour 2016.

20-12-16/17 – FINANCES – Budget Transports 2016 – Décision modificative n°3**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Il est adopté, à 25 voix pour et 20 contre, la décision modificative n° 3 suivante du budget Transports Publics pour 2016 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
628782	252	G17	R	Remboursements de frais – au département	-13 000,00 €	
66112	01	G17	R	ICNE	1 500,00 €	
6718	81501	G17	R	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 000,00 €	
022	01	G17	R	Dépenses imprévues	-18 500,00 €	
774	252	G17	R	Subventions exceptionnelles		-14 000,00 €
774	81501	G17	R	Subventions exceptionnelles		-13 000,00 €
TOTAL					-27 000,00 €	-27 000,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

20-12-16/18 – FINANCES – Budget Transport 2017 – Investissements – Ouverture de crédits anticipée**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Monsieur le Président est autorisé, à 25 voix pour et 20 contre, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Le tableau ci-après recense les opérations qui nécessitent une ouverture de crédits avant le vote du budget de l'année 2017, pour un montant total de 109 000,00 € :

Nature	Fonction	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Montant HT
020	01	G17	R	Crédits pour dépenses imprévues	3 000,00 €
2148	81501	G17	R	Mises en accessibilité PMR des points d'arrêt de bus	92 000,00 €
21748	81501	G17	R	Installation signalétique changement de réseau	5 000,00 €
Total de l'ouverture anticipée de crédits d'investissement 2017					109 000,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

Il est dit que les crédits concernés seront inscrits au budget Transport 2017 lors de son adoption.

20-12-16/19 – FINANCES – Budget Principal 2016 – Autorisations de programmes et d'engagements – Modificatif**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Il est approuvé, à 25 voix pour et 20 contre, la modification des autorisations de programme et

d'engagement.

Le nouveau montant total des investissements prévus au contrat d'agglomération, au plan pluriannuel d'actions ou encore au titre des dépenses structurelles récurrentes s'élève à 10 822 945,43 € (contre 10 771 775,43 € auparavant), répartis comme suit :

Titre AP	N° AP	Montant des dépenses *	Montant des recettes *	Autofinancement
Contrat d'agglomération 2010-2015	2	3 691 888,64 €	2 508 419,47 €	1 183 469,17 €
Plan pluriannuel d'actions 2010-2017	3	5 527 431,80 €	2 829 383,58 €	2 698 048,22 €
Actions structurelles 2010-2014	4	1 603 624,99 €	899 933,15 €	703 691,84 €
Total		10 822 945,43 €	6 237 736,20 €	4 585 209,23 €

Les crédits de paiement (CP) sont ainsi répartis par exercice :

N°AP	CP réalisés*	RAR 2015*	CP 2016*	CP 2017*	CP 2018*
2	3 489 444,44 €	190 444,20 €	12 000,00 €		
3	4 339 561,03 €	696 500,77 €	222 670,00 €	261 850,00 €	6 850,00 €
4	1 599 379,87 €	4 245,12 €			
Total	9 428 385,34 €	891 190,09 €	234 670,00 €	261 850,00 €	6 850,00 €

En parallèle, sur la même période, le montant total des dépenses de fonctionnement relatives à la mise en œuvre du contrat d'agglomération et du plan pluriannuel d'actions est resté inchangé et s'élève à 12 085 922,64 €, répartis comme suit :

Titre AE	N° AE	Montant des dépenses *	Montant des recettes *	Autofinancement
Contrat d'agglomération 2010-2014	1	862 518,86 €	358 339,20 €	504 179,66 €
Plan pluriannuel d'actions 2010-2014	2	11 223 403,78 €	2 420 395,70 €	8 803 008,08 €
Total		12 085 922,64 €	2 778 734,90 €	9 307 187,74 €

Les crédits de paiement (CP) sont ainsi répartis par exercice :

N° AE	CP réalisés *	RAR 2015*	CP 2016*
1	862 518,86 €	0,00 €	0,00 €
2	11 145 451,84 €	77 951,94 €	0,00 €
Total	12 007 970,70 €	77 951,94 €	0,00 €

Il est dit que les dépenses résultant de ces autorisations de programme et d'engagements seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget principal de Dieppe-Maritime selon l'échéancier prévisionnel indiqué ci-dessus et seront susceptibles de variation compte tenu des aléas de mise en œuvre des différentes actions.

20-12-16/20 – FINANCES – Budget Principal – Autorisations de programme et d'engagement – Plan Pluriannuel de Fonctionnement (PPF) et Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) – Modificatif

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est approuvé, à 25 voix pour et 20 contre, la modification des autorisations de programme et d'engagement.

Le nouveau montant total des investissements prévus au PPI s'élève à 19 885 563,83 € (contre 17 792 863,83 € auparavant), répartis comme suit :

Titre AP	N° AP	Montant des dépenses *	Montant des recettes *	Autofinancement
PPI 2015-2020	5	19 885 563,83 €	14 162 790,42 €	5 722 773,41 €
Total		19 885 563,83 €	14 162 790,42 €	5 722 773,41 €

En parallèle, sur la même période, le nouveau montant total des dépenses de fonctionnement relatives à la mise en œuvre du PPF s'élève à 37 117 655,17 € (contre 36 900 501,17 € auparavant), répartis comme suit :

Titre AE	N° AE	Montant des dépenses *	Montant des recettes *	Autofinancement
PPF 2015-2020	5	37 117 655,17 €	4 381 826,49 €	32 735 828,68 €
Total		37 117 655,17 €	4 381 826,49 €	32 735 828,68 €

Il est dit que les dépenses résultant de ces autorisations de programme et d'engagements seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget principal de Dieppe-Maritime selon l'échéancier prévisionnel indiqué ci-dessus et seront susceptibles de variation compte tenu des aléas de mise en œuvre des différentes actions.

20-12-16/21 – FINANCES – Budget Principal 2016 – Décision modificative n°4**Rapporteur : Monsieur BAZIN**

Il est adopté, à 25 voix pour et 20 contre, la décision modificative n° 4 suivante à son budget principal pour 2016 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Fonc - tion	Progr.	Ges- tion- naire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
6184	52301	050101	G0801	R	Versements à des organismes de formation	-50 000,00 €	
6745	9001	050108	G0502	R	Subventions aux personnes de droit privé	9 000,00 €	
6233	9001	050109	G0502	R	Foires et expositions	-9 000,00 €	
6132	82006	050202	G09	R	Locations immobilières	-790,00 €	
6168	82006	050202	G09	R	Primes d'assurance - Autres	-4 000,00 €	
611	7201	050305	G0601	R	Contrats de prestations de services	-10 000,00 €	
6068	7201	050311	G0601	R	Autres matières et fournitures	-700,00 €	
61101	41401	050501	G07	R	Contrats de prestations de services	1 000,00 €	
61558	9501	050503	G07	R	Entretien et réparations sur biens mobiliers – Autres biens mobiliers	-2 000,00 €	
61521	412	050701	G03	R	Entretien et réparations sur biens immobiliers - Terrains	-55 000,00 €	
615228	412	050701	G03	R	Entretien et réparations sur biens immobiliers – Autres bâtiments	-25 000,00 €	
6743	415	050703	G12	R	Subventions de fonctionnement (versées par les groupements)	-7 000,00 €	

6743	31301	050803	G11	R	Subventions de fonctionnement (versées par les groupements)	20 000,00 €	
6233	83003	050902	G1602	R	Foires et expositions	-5 000,00 €	
6237	83003	050902	G18	R	Publications	-3 000,00 €	
6238	83001	050905	G18	R	Divers	-950,00 €	
6188	7203	050906	G1602	R	Autres frais divers	-13 700,00 €	
615232	81105	051202	G1401	R	Réseaux	-45 000,00 €	
657364	252	051301	G10	R	Établissements et services rattachés - A caractère industriel et commercial	-14 000,00 €	
657364	812	051302	G10	R	Établissements et services rattachés - A caractère industriel et commercial	-13 000,00 €	
60612	02003		G03	R	Énergie - Électricité	-1 000,00 €	
60612	02006		G03	R	Énergie - Électricité	-5 000,00 €	
60612	02007		G03	R	Énergie - Électricité	2 000,00 €	
60623	020		G18	R	Alimentation	-2 800,00 €	
6068	020		G201	R	Autres matières et fournitures	-1 300,00 €	
6068	020		G18	R	Autres matières et fournitures	-1 300,00 €	
611	020		G18	R	Contrats de prestations de services	-3 000,00 €	
611	024		G18	R	Contrats de prestations de services	-3 000,00 €	
6132	02001		G201	R	Locations immobilières	-3 000,00 €	

61551	020		G201	R	Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roulant	-2 500,00 €	
6156	020		G04	R	Maintenance	-30 000,00 €	
6161	020		G202	R	Primes d'assurance - Multirisques	-95 000,00 €	
6168	020		G02	R	Primes d'assurance - Autres	-3 500,00 €	
6168	020		G202	R	Primes d'assurance - Autres	91 000,00 €	
617	020		G10	R	Études et recherches	-26 000,00 €	
6184	020		G02	R	Versements à des organismes de formation	-6 000,00 €	
6185	020		G10	R	Frais de colloques et séminaires	-1 000,00 €	
6188	02301		G18	R	Autres frais divers	-2 500,00 €	
6227	020		G202	R	Frais d'actes et de contentieux	-1 000,00 €	
6231	020		G02	R	Annonces et insertions	-7 500,00 €	
6231	020		G18	R	Annonces et insertions	-2 250,00 €	
6232	024		G18	R	Fêtes et cérémonies	-2 000,00 €	
6237	020		G18	R	Publications	-3 500,00 €	
6237	02301		G18	R	Publications	-9 000,00 €	
6238	020		G18	R	Divers	-3 000,00 €	
6261	020		G201	R	Frais d'affranchissement	-3 000,00 €	

6281	020		G02	R	Concours divers (cotisations...)	-3 000,00 €	
64111	020		G02	R	Rémunération principale	-291 000,00 €	
6475	020		G02	R	Médecine du travail, pharmacie	-9 000,00 €	
022	020		G10	R	Dépenses imprévues	141 910,00 €	
023	01		G01	O	Virement à la section de fonctionnement	430 000,00 €	
7477	52301		G0801		Participations - Budget communautaire et fonds structurels		-40 000,00 €
7478	83003		G1602		Participations - Autres organismes		-8 000,00 €
7478	7203		G1602		Participations - Autres organismes		-36 380,00 €
TOTAL						-84 380,00 €	-84 380,00 €

(2) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) en section d'investissement :

Nature	Fonction	Progr.	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
2111	9008	050118	G09	R	Terrains nus	47 800,00 €	
2111	81003	050202	G09	R	Terrains nus	4 400,00 €	
2111	820	050204	G09	R	Terrains nus	-47 800,00 €	
2031	820	050205	G09	R	Frais d'études	-170 000,00 €	
2128	90041	050209	G03	R	Autres agencements et aménagements de terrains	-70 000,00 €	

20422	7202	050301	G0602	R	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	-100 000,00 €	
20422	7201	050303	G0601	R	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	-65 000,00 €	
2041412	7201	050308	G0601	R	Subventions d'équipement versées aux communes membres du GFP - Bâtiments et installations	-30 000,00 €	
204172	7201	050309	G0601	R	Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations	-40 000,00 €	
2115	82401	050310	G0601	R	Terrains bâtis	300,00 €	
2031	7201	050312	G0601	R	Frais d'études	-18 000,00 €	
2314	9503	050503	G07	R	Constructions sur sol d'autrui	-75 750,00 €	
2145	412	050701	G03	R	Construction sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	-120 000,00 €	
2031	83304	051002	G1601	R	Frais d'études	-30 000,00 €	
2031	81105	051201	G1401	R	Frais d'études	-60 000,00 €	
2182	020	051401	G03	R	Matériel de transport	-26 000,00 €	
2313	01		G10	R	Constructions	650 000,00 €	

2041412	7201		G1601	R	Subventions d'équipement aux organismes publics – Communes – Bâtiments et installations	50 000,00 €	
16449	01		G01	R	Opération afférentes à l'option de tirage	-2 113 400,00 €	
020	01		G01	R	Dépenses imprévues	2 050,00 €	
1311	7202	050301	G0602	R	Subventions d'équipement transférables - État et établissements nationaux		-100 000,00 €
13158	81001	050401	G0902	R	Subventions d'équipement transférables - Autres groupements		-3 000,00 €
1313	83304	051002	G1601	R	Subventions d'équipement transférables - Départements		-18 000,00 €
10222	01	050001	G01	R	FCTVA		-42 000,00 €
1641	01	050002	G01	R	Emprunts en euros		-415 000,00 €
2041412	7201		G1601	R	Subventions d'équipement aux organismes publics – Communes – Bâtiments et installations	50 000,00 €	
16449	01		G01	R	Opération afférentes à l'option de tirage		-2 113 400,00 €
021	01		G01	O	Virement de la section de fonctionnement		430 000,00 €
TOTAL						-2 211 400,00 €	-2 211 400,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

20-12-16/22 – FINANCES – Attributions de compensation provisoires aux communes pour 2017 – Versement par douzièmes

Rapporteur : Monsieur BAZIN

Il est fixé, à 25 voix pour et 20 contre, le montant des attributions de compensation provisoires dues aux communes pour l'exercice 2017 à la somme totale de 9 751 419,98.

Il est précisé que le versement s'effectuera par douzièmes à compter du mois de janvier 2017.

Il est dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de Dieppe-Maritime pour 2017.

⇒ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.**